

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Guitare et Création, ci-après dénommée "Guitare et Création" ou "nous", et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée "le Client" ou "vous", effectuant un achat sur le site de Guitare et Création.

Les présentes conditions générales de vente sont conformes au Droit Français.

II. COMMANDE ET PAIEMENT

[...]

Paiement

Le Client garantit à Guitare et Création qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi lors de la validation de la commande. Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de l'achat, hors commande. Pour toute commande de Produit Personnalisé, le paiement sera réalisé en deux fois : la moitié à la signature du devis, et solde à la livraison.

L'acompte de 50% est non remboursable. Les délais de fabrication varient entre 4 et 15 mois, en fonction du carnet de commande au moment T, à partir de la date du règlement d'acompte.

Prix

Le prix des Produits est indiqué sur le Site en euros (€) toutes taxes comprises, hors frais de livraison qui sont facturés en supplément et indiqués avant la validation de la commande.

Guitare et Création se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les Produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande actualisé sur le Site, sous réserve de disponibilité.

Les tarifs des devis font foi, hormis options choisies en sus, et sous réserve d'acceptation dans la limite de 30 jours.

Promotions

Les promotions proposées par Guitare et Création sur le Site sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Les offres promotionnelles sont non cumulables avec d'autres offres promotionnelles en cours, sauf mention contraire.

Guitare et Création se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute promotion à tout moment et sans préavis.

III. LIVRAISON

[...]

Livraison

Guitare et Création s'engage à livrer les Produits dans les meilleurs délais, à l'adresse de livraison

indiquée par le Client lors de la commande.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la disponibilité des Produits, du mode de livraison choisi par le Client et de la destination de livraison.

Frais de livraison

Les frais de livraison sont à la charge du Client et sont indiqués lors du processus de commande. Ils sont calculés en fonction du mode de livraison parmi ceux proposés par Guitare et Création, du poids des Produits et de la destination de livraison.

Réception des Produits

Le Client est tenu de vérifier l'état des Produits livrés dès leur réception et de signaler toute anomalie au transporteur et à Guitare et Création dans les meilleurs délais.

En cas de non-conformité ou de défaut apparent des Produits livrés, le Client peut exercer son droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article V des présentes CGV.

IV. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DE RISQUES

[...]

Réserve de propriété

4.1. Sous réserve de disposition écrite contraire, la propriété des Produits vendus est transférée au Client après réception par Guitare et Création de la totalité de son paiement, incluant les frais de livraison et taxes. En l'absence de paiement de la commande par le Client, Guitare et Création se réserve le droit de reprendre les Produits, à la charge exclusive du Client, ou de suspendre leur livraison.

Transfert de risques

4.2. Le transfert des risques relatifs aux Produits au Client intervient à compter de la réception des Produits par le Client à l'adresse indiquée dans la Confirmation de Commande.

V. DROIT DE RÉTRACTATION

5.1. Délai d'exercice du droit de rétractation

Le Client dispose d'un droit légal de se rétracter dans un délai de quatorze (14) jours civils à compter du jour de la réception du Produit. Lorsque plusieurs Produits sont commandés en même temps, la période de rétractation prendra fin à l'issue du 14ème jour suivant celui lors duquel le Client a reçu le dernier Produit.

Pour compléter votre retour, nous exigeons un reçu ou une preuve d'achat.

5.2. Conditions d'exercice du droit de rétractation

Pour que le Client puisse exercer son droit de rétractation comme prévu à l'article 5.1, le Produit ainsi que son emballage et les accessoires doivent être retournés dans leur emballage d'origine. L'emballage d'origine inclut la boîte d'origine, l'emballage de la boîte et la housse de protection qui ont été délivrés avec le Produit et qui lui appartient. Si le numéro de série du Produit ou si l'emballage d'origine manquent, ou encore si le Produit est endommagé, Guitare et Création se réserve le droit de refuser le remboursement ou de réduire son montant.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client devra contacter Guitare et Création via l'adresse suivante : guitareetcreation@gmail.com, ou en envoyant un courrier de rétractation adressé à : Guitare et Création 5 rue du Vergne, 33300 Bordeaux, France.

La rétractation sera jugée effective à compter de la date de confirmation de la demande ou à compter de l'envoi du courrier par le Client à Guitare et Création.

Le Produit doit être retourné à Guitare et Création dans les meilleurs délais, via Guitare et Création et/ou, dans tous les cas, selon les instructions et exigences de Guitare et Création.

Si le Client organise lui-même le renvoi du Produit, sont à sa charge exclusive : les frais d'expédition, les charges liées au retour, y compris les droits de douane, l'assurance d'expédition et l'acceptation des risques dans le cas d'un dommage ou d'une perte du Produit pendant l'envoi.

Si le Produit est perdu ou endommagé pendant le transport, le Client doit résoudre le problème directement avec le transporteur qu'il a choisi. De plus, le Client a la responsabilité du Produit jusqu'à ce qu'il soit convenablement parvenu à Guitare et Création.

5.3. Remboursements (le cas échéant)

Sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 5.2, Guitare et Création remboursera au Client le prix d'achat des Produits et toutes charges dont il se sera éventuellement acquitté, à l'exception des frais d'expédition et des autres frais liés au retour, ces frais restant à la charge du Client.

Le remboursement sera effectué par Guitare et Création dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit retourné par le Client, sous réserve que le retour soit effectué conformément aux dispositions de l'article 5.2. Le remboursement sera effectué selon le mode de paiement utilisé par le Client lors de sa commande, tel que renseigné dans la Confirmation de Commande.

5.4. Remboursements retardés ou manquants (le cas échéant)

Si vous n'avez pas encore reçu de remboursement, vérifiez d'abord votre compte bancaire.

Puis contactez la société émettrice de votre carte de crédit, car il se peut que l'affichage officiel de votre remboursement prenne un peu de temps.

Ensuite, contactez votre banque. L'affichage d'un remboursement est souvent précédé d'un délai de traitement.

Si vous avez effectué toutes ces démarches et que vous n'avez toujours pas reçu votre remboursement, contactez-nous à l'adresse suivante : guitareetcreation@gmail.com.

5.5. Articles soldés ou en promotion (le cas échéant)

Seuls les articles à prix normal sont remboursables. Les articles soldés ou en promotion ne le sont pas.

5.6. Échanges (le cas échéant)

Nous ne remplaçons que les articles initialement défectueux ou endommagés. Si vous devez remplacer le vôtre par le même article, adressez-nous un e-mail à : guitareetcreation@gmail.com et envoyez votre article à : 5 rue du Vergne, Bordeaux, 33300, France.

Selon l'endroit où vous vivez, le délai de réception de votre produit échangé peut varier.

5.7. Exception à l'exercice du droit de rétractation

Le Client n'aura aucun droit à remboursement ou à annulation de la commande pour des Produits qui ont été personnalisés ou faits sur mesure (ci-après dénommés, les « Produits Personnalisés »), en dehors des cas prévus à l'article 7 des CGV. Ces Produits Personnalisés comprennent les Produits fabriqués conformément aux instructions du Client, comprenant de façon non limitative : le matériau choisi, la couleur, le design, ou toute autre qualité ou fonction spécifiée par le Client. Le droit de rétractation ne pourra pas être exercé pour les Produits Personnalisés conformément à l'article L. 221-28 3° du code de la consommation.

VI. FORCE MAJEURE

La responsabilité de Guitare et Création est expressément exclue, et un manquement à ses obligations ou des présentes CGV ne pourra pas être opposé à Guitare et Création, en cas de pertes, de dommages ou de retards subis par le Client qui résulteraient de causes hors du contrôle de Guitare et Création, telles que notamment et sans limitation, les cas de force majeure, guerres, invasions, insurrections, émeutes, guerres civiles ou militaires, inondations, incendies, catastrophes naturelles, explosions, actions gouvernementales, menaces et actes terroristes, urgences nationales, révolutions, épidémies, lock-out, grèves et autres contestations de travailleurs (qu'elles soient liées aux travailleurs de Guitare et Création ou non), contraintes ou retard affectant le transporteur, incapacité ou retard pour l'obtention des matériaux adéquats et convenables, pannes de télécommunication ou pannes de courant.

VII. GARANTIE

VII. GARANTIE

Garantie légale

Guitare et Création reste tenue des défauts de conformité du Produit dans les conditions prévues aux articles L.217-4 et suivants du code de la consommation, ainsi que des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil (la « Garantie Légale »).

Reproduction des articles L217-4, L. 217-5 et L. 217-16 du Code de la consommation :

Article L. 217-4 du Code de la consommation : « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-5 du Code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat : 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage »

Article L. 217-16 du Code de la consommation : « Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Reproduction des articles 1641 et 1648 du Code civil :

Article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents. »

Tous les articles sont soumis à la garantie légale de conformité (L211-4 et suivants du Code de la consommation) et une garantie contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil), permettant de renvoyer les articles livrés défectueux. Les actions fondées sur la garantie légale de conformité et sur la garantie contre les défauts et vices cachés se prescrivent par deux ans, à compter de la délivrance du bien vendu.

Seront également exclus de la garantie, les produits dont l'état général et les pannes constatées démontrent un usage inapproprié du matériel ou le non-respect des règles normales d'usage.

Guitare et Création propose une garantie de 5 ans sur ses instruments uniquement pour le premier propriétaire. La garantie ne couvre pas les soucis dus à un défaut d'entretien de l'instrument, à des bris suite à une chute ou à des chocs sur la guitare ou bien au stockage de la guitare dans des conditions de température et/ou d'hygrométrie impropres. Une visite pour un entretien de la guitare à notre atelier pour le SAV de 3 à 6 mois après l'achat, est également proposée.

VIII. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ DE GUITARE ET CRÉATION

VIII. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ DE GUITARE ET CRÉATION

8.1. Guitare et Création ne saurait être tenue responsable de toute perte ou dommage subi par le Client ou par des tiers du fait d'une mauvaise utilisation des Produits. Dans tous les cas, la responsabilité de Guitare et Création est limitée (i) au remboursement du prix des Produits, (ii) à leur réparation, ou (iii) à leur remplacement, selon décision de Guitare et Création ; sous réserve que les Produits soient retournés à Guitare et Création conformément aux dispositions des présentes CGV. Guitare et Création n'est responsable d'aucun dommage indirect subi par le Client. Ne sont pas pris en compte les opérations de maintenance dues à une usure naturelle de la guitare, comme la planimétrie, le refrettage etc...

8.2. Les droits légaux des Clients ne sont pas limités par les présentes CGV. Aucune de ces dispositions ne saurait limiter ou exclure la responsabilité de Guitare et Création (i) en cas de mort ou de dommages corporels causés par la négligence de Guitare et Création, (ii) pour fraude, (iii) pour tout manquement à ses obligations résultant de toute disposition légale d'ordre public, ou (iv) pour toute cause de responsabilité qui ne peut être exclue par la loi.

8.3. Pour les Produits achetés sur le Site, la responsabilité maximale de Guitare et Création n'excédera pas le prix actuel d'achat du Produit. Conformément au paragraphe précédent, Guitare et Création ne sera tenu responsable d'aucun dommage indirect subi par le Client.

8.4. Guitare et Création n'est en aucun cas responsable des dommages indépendants de son contrôle, comme des services rendus par des tiers pour l'exécution d'une commande (comme le transporteur, ou le prestataire de paiement en ligne).

8.5. Guitare et Création n'est pas responsable des produits vendus par des revendeurs non autorisés ou des produits considérés comme des contrefaçons.

8.6. La responsabilité de Guitare et Création ne sera pas engagée en cas de retard dû à une rupture de stock chez le fournisseur. En outre, la responsabilité de Guitare et Création ne sera pas engagée en cas de différences mineures entre les photos de présentation des articles et les textes affichés sur le Site, et les produits livrés.

IX. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du Site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de Guitare et Création.

Personne n'est autorisée à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du Site qu'ils soient visuels ou sonores.

X. DROIT APPLICABLE, RESOLUTION DES LITIGES ET JURIDICTION COMPETENTE

10.1 Le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose au vendeur. Ainsi il peut utiliser gratuitement la plateforme en ligne de résolution des litiges mis en place par la commission européenne.

10.2 Si le client n'a pas souhaité bénéficier de la médiation, si elle n'a pas été fructueuse ou en cas d'échec des autres diligences, le client peut saisir la juridiction compétente du siège du vendeur : Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mise à jour : 2/10/2024 à Bordeaux